

Travail en hauteur

Port du harnais

Durée :

Une journée

Effectif :

Groupe de 4 à 10 participants.

Public :

Personnel travaillant en hauteur et utilisant différents équipements, tels que harnais de sécurité, échelles mobiles ou équipements spécifiques d'un site.

Pré-requis :

Être reconnu apte par le médecin du travail pour les travaux en hauteur.

Objectifs :

- Savoir identifier et évaluer les risques de chute en hauteur.
- Connaître les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Connaître les différents équipements de sécurité.
- Maîtriser les techniques et l'utilisation des équipements.
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien du matériel.

Moyens pédagogiques :

Exposés, études de situation concrètes, échanges avec le groupe sur les réalités professionnelles rencontrées par les participants.

Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formation Théorique

Travaux en hauteur et sécurité :

- Définition des travaux en hauteur
- Accidents et prévention
- Contexte réglementaire
- Responsabilités pénales et civiles
- Caractéristiques des moyens de protection collective
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle
- Les points d'ancrage
- Les casques
- Les composants d'un système d'arrêt de chutes

Choix d'un dispositif de protection individuelle :

- Étude de risques
- Accrochage du harnais
- Facteurs de choix du dispositif de protection
- Conséquences d'une chute

Vérification et contrôle des EPI (Équipements de Protection Individuelle)

Formation Pratique

Pratique sur site :

- Présentation du matériel de sécurité
- Réglage du harnais
- Réalisation de nœuds
- Utilisation du harnais
- Intervention sur échelle

Vérification et contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant. Stockage et entretien du matériel

Évaluation

Un test de connaissances théoriques et pratiques détermine la compétence acquise.

Une attestation de formation est remise à l'employeur.